

Le Partage d'Informations dans le cadre des Interventions à Domicile

Note de satisfaction ?/5 * ☆☆☆☆☆ Note de réussite ?/5 * ☆☆☆☆☆

*Nouvelle formation

Dans le cadre des interventions à domicile, les professionnels de l'aide, de l'accompagnement et du soin sont amenés à partager de nombreuses informations, parfois sensibles. Ces échanges concernent à la fois la vie privée des personnes accompagnées, mais aussi, celle des professionnels eux-mêmes.

Or, la transmission d'informations, qu'elle soit formelle ou informelle, ne va pas de soi : Quelles données transmettre ? Dans quel intérêt ? À qui ? Dans quelles limites ? Cette formation propose de clarifier les règles, les enjeux et les bonnes pratiques du partage d'informations, pour garantir à la fois le respect des personnes accompagnées et la protection des professionnels.

Objectifs

- Situer son cadre d'intervention et ses enjeux
- Reconnaître la pertinence du travail en équipe et en réseau (en interne, en externe et identifier des partenaires potentiels dans son environnement professionnel
- Clarifier les concepts de communication interne et externe/ discrétion professionnelle/ secret professionnel
- Identifier les différents types d'informations partagées dans le cadre des interventions à domicile (personnelles, professionnelles, sensibles)
- Connaître le cadre légal et déontologique régissant la transmission d'informations
- Distinguer ce qui relève de l'information utile à l'accompagnement de ce qui relève de la vie privée

Programme

Module 1 : Le contexte du maintien à domicile et le choix de vie des personnes

Module 2 : Partage d'information, de quoi parle-t-on?

Module 3 : Les devoirs et obligations des professionnels en matière de communication

Module 4 : Gestion des informations personnelles des professionnels

Module 5 : Partage d'informations en réseaux et partenariats

Compétences visées / Résultats attendus

À l'issue de la formation, les professionnels seront en capacité de disposer des bonnes pratiques et de reconnaître les types d'informations à transmettre ou à protéger. Ils comprendront les règles de confidentialité et sauront quand et comment partager une information dans leur travail. Ils sauront mesurer les conséquences d'un mauvais partage d'informations et adopter des comportements respectueux et sécurisés dans la communication avec les personnes accompagnées et les collègues.

Evaluation

Par le biais d'un questionnaire, de tests, de mises en situation, d'exercices, les compétences et les aptitudes acquises par les professionnels seront évaluées.

Un questionnaire de satisfaction à compléter en ligne sera accessible en fin de session.

Une évaluation sera réalisée à 6 mois par l'intermédiaire du service RH du professionnel.

♿ Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les éventuels aménagements à mettre en œuvre seront identifiés au cours d'un entretien.

Financement

Formation prise en charge par les OPCO et les Fonds d'Assurances Formations.

*D'autres formats existent, contactez-nous.



Votre interlocutrice pour cette formation :

Florence DETELDER

07.56.81.21.48

florence@horme-formation.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels.les du domicile des secteurs social, médico-social, sanitaire

PRÉ-REQUIS

A u c u n

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement et approche personnalisés et individualisés
- Outils interactifs
- Mises en situation
- Digipad

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervention en Binôme d'expertes des secteurs social et médico-social

- 1 Éducatrice Spécialisée + de 15 ans d'expérience
- 1 Directrice/cheffe de services + de 20 ans d'expérience

FORMATION INTER

🕒 2 + 1 jours / 21 heures

€ 1050 euros / Personne

📍 Lieu à venir - Contactez-nous

📅 Dates à venir - Contactez-nous

FORMATION INTRA

Durée, contenu et modalités sur mesure